

Contribution à l'étude de l'archéologie de l'île de Pitcairn.

(Travaux de la mission franco-belge
à l'île de Pâques)

Pour Kenneth P. Emory.

INTRODUCTION.

1935. — Pitcairn Island.

Pitcairn Island ou Pitcairn's Island, l'île de Pitcairn, la plus petite des colonies anglaises, est située dans l'Océan Pacifique austral par 25°4' de latitude Sud et 130°5' de longitude Ouest de Greenwich. Sa superficie est de 6 km. carrés. Ile de formation volcanique, située à limite (en dehors) de la zone des madrépores, elle dresse sur la mer deux cônes inégaux réunis par un plateau escarpé où règne la plus riche des végétations tropicales.

L'abord de Pitcairn, comme de beaucoup des petites îles hautes du Pacifique présente certaines difficultés. Sauf en deux points (et peut être un troisième dont j'aurai à parler plus loin) situés l'un au nord-est (baie de la Bounty), l'autre au nord-ouest, où le débarquement est possible, l'île est défendue par des hautes falaises taraudées par une mer incessamment agitée.

Cent quatre vingt dix huit habitants, métis d'Anglais et de Tahitiennes et quelques blancs de Nouvelle-Zélande, dont l'état social, politique, et économique fera prochainement l'objet d'une étude particulière, vivent à Pitcairn. Tout ce que l'île ne produit pas leur est fourni par les liners britanniques qui circulent entre la métropole et la Nouvelle Zélande. Si le temps le permet et quelle que soit l'heure de jour ou de nuit, ils s'arrêtent une demi-heure au large et les Pitcairniens vont les joindre. D'ailleurs un poste de T. S. F. d'une force d'émission qui s'étend sur une circonférence de 50 milles marins de rayon tient Pitcairn en relation avec tous les bateaux qui passent. (1)

1767. — Découverte de l'île de Pitcairn.

« Nous continuâmes notre route à l'Ouest jusqu'au soir du 2 juillet, »
» temps où nous découvrîmes une terre qui nous restait au Nord. En nous »
» en approchant le lendemain elle nous parut être un grand rocher qui »
» s'élevait hors de la mer; elle n'avait pas plus de cinq milles de circonfé- »
» rence, et semblait inhabitée; elle était cependant couverte d'arbres, et »
» nous aperçûmes un petit courant d'eau douce sur l'un des côtés. J'avais »
» envie d'y débarquer, mais la houle qui à cette époque brise sur la côte avec

» beaucoup de violence rendit ce projet impraticable. Je sondai sur la côte
 » occidentale de cette terre, à un peu moins d'un mille de la côte, je
 » trouvai 25 brasses, fond de corail et de sable, et il est probable que dans
 » un beau temps d'été, l'abordage y serait très aisé. Nous vîmes un grand
 » nombre d'oiseaux de mer voltiger autour de nous, à un mille du rivage,
 » et il nous parut qu'il y avait du poisson dans cette partie de la mer.
 » Cette terre est située au 20d.2' de latitude S. et au 133d.21' de longitude
 » O. à environ mille lieues à l'O. du continent de l'Amérique. Elle est si
 » élevée que nous la reconnûmes à plus de quinze lieues de distance; nous
 » l'appelâmes Isle de Pitcairn, parce qu'elle fut découverte par le fils de
 » Pitcairn, major des soldats de marine, qui a péri malheureusement à
 » bord de l'*Aurore* ».

(Extrait de la *Relation d'un voyage fait autour du monde, dans les années 1766, 1767, 1768, et 1769* par Philippe Carteret, Ecuyer, commandant du *Swallow* sloop (sic) de Sa Majesté Britannique — 2 Tomes — I, pp. 231-232).

Quelques textes sur Pitcairn.

Si le récit de la découverte de Pitcairn est parfois mal connu, l'histoire de son peuplement, en 1789 par les marins révoltés de la *Bounty*, trois-mâts de Sa Majesté Britannique, a fourni un large tribut à la littérature romanesque. Tout récemment MM. Nordhoff et Norman ont publié une série de trois récits romancés (3-4-5) qui unissant le sens de la vérité historique à l'intuition poétique, nous ont probablement donné le roman définitif sur la mutinerie de la *Bounty*. Un film malheureusement fait en grande partie au studio, que tout le monde a vu, fait revivre les événements antérieurs à la colonisation de Pitcairn. Je n'y reviendrai donc pas ici, même sous la forme la plus brève.

Retenons seulement que d'après le rapport fait par John Adams, le dernier des mutins survivant, au commandant de la *Topaz* (1808), la *Bounty* trouva l'île inhabitée en 1789. Moerenhout (6) qui a eu l'occasion de s'entretenir également avec Adams a recueilli en 1829 des renseignements précieux sur les monuments anciens. (6 — vol. I, pp. 53 & suiv. — vol. II, pp. 293-5). Sur un des sommets les plus élevés, au nord de l'île, les mutins auraient trouvé un sanctuaire d'une étendue considérable, orné à chaque coin d'une statue d'environ trois mètres de haut, montées sur des plates-formes en pierres unies encore très bien jointes. Le tout serait depuis, tombé de vétusté.

Moerenhout visita l'endroit et y trouva des amas de pierres dans un tel désordre qu'on ne pouvait en déduire où s'élevait positivement le sanctuaire. Mais aussi le reste d'une des images « buste d'environ trois pieds et demi, dont les traits pouvaient à peine se distinguer, mais dont la tête, les épaules, la coupe du corps étaient dans de bonnes proportions ».

» beaucoup de violence rendit ce projet impraticable. Je sondai sur la côte
 » occidentale de cette terre, à un peu moins d'un mille de la côte, je
 » trouvai 25 brasses, fond de corail et de sable, et il est probable que dans
 » un beau temps d'été, l'abordage y serait très aisé. Nous vîmes un grand
 » nombre d'oiseaux de mer voltiger autour de nous, à un mille du rivage,
 » et il nous parut qu'il y avait du poisson dans cette partie de la mer.
 » Cette terre est située au 20d.2' de latitude S. et au 133d.21' de longitude
 » O. à environ mille lieues à l'O. du continent de l'Amérique. Elle est si
 » élevée que nous la reconnûmes à plus de quinze lieues de distance; nous
 » l'appelâmes Isle de Pitcairn, parce qu'elle fut découverte par le fils de
 » Pitcairn, major des soldats de marine, qui a péri malheureusement à
 » bord de l'*Aurore* ».

(Extrait de la *Relation d'un voyage fait autour du monde, dans les années 1766, 1767, 1768, et 1769* par Philippe Carteret, Ecuyer, commandant du *Swallow* sloup (sic) de Sa Majesté Britannique — 2 Tomes — I, pp. 231-232).

Quelques textes sur Pitcairn.

Si le récit de la découverte de Pitcairn est parfois mal connu, l'histoire de son peuplement, en 1789 par les marins révoltés de la *Bounty*, trois-mâts de Sa Majesté Britannique, a fourni un large tribut à la littérature romanesque. Tout récemment MM. Nordhoff et Norman ont publié une série de trois récits romancés (3-4-5) qui unissant le sens de la vérité historique à l'intuition poétique, nous ont probablement donné le roman définitif sur la mutinerie de la *Bounty*. Un film malheureusement fait en grande partie au studio, que tout le monde a vu, fait revivre les événements antérieurs à la colonisation de Pitcairn. Je n'y reviendrai donc pas ici, même sous la forme la plus brève.

Retenons seulement que d'après le rapport fait par John Adams, le dernier des mutins survivant, au commandant de la *Topaz* (1808), la *Bounty* trouva l'île inhabitée en 1789. Moerenhout (6) qui a eu l'occasion de s'entretenir également avec Adams a recueilli en 1829 des renseignements précieux sur les monuments anciens. (6 — vol. I, pp. 53 & suiv. — vol. II, pp. 293-5). Sur un des sommets les plus élevés, au nord de l'île, les mutins auraient trouvé un sanctuaire d'une étendue considérable, orné à chaque coin d'une statue d'environ trois mètres de haut, montées sur des plates-formes en pierres unies encore très bien jointes. Le tout serait depuis, tombé de vétusté.

Moerenhout visita l'endroit et y trouva des amas de pierres dans un tel désordre qu'on ne pouvait en déduire où s'élevait positivement le sanctuaire. Mais aussi le reste d'une des images « buste d'environ trois pieds et demi, dont les traits pouvaient à peine se distinguer, mais dont la tête, les épaules, la coupe du corps étaient dans de bonnes proportions ».

En détruisant le marae, mot tahitien que les Pitcairniens ont adopté pour désigner les sanctuaires payens, les mutins de la *Bounty* « avaient découvert les débris d'un corps mort dont la tête, à peine reconnaissable, était posée sur une grande coquille de nacre, quoique ce coquillage ne se trouve nulle part près de leur île « De plus, dans l'endroit même où les Anglais établirent leurs maisons de bois, ils trouvèrent « des piliers et d'autres restes de demeures, des trous et des pierres qui indiquaient des foyers où l'on avait fait du feu ; mais le tout d'une telle vétusté qu'on avait peine à le reconnaître ; « Enfin, en cultivant leurs champs, ils avaient exhumé nombre d'ossements humains, « non pas à la surface de la terre, mais à une profondeur qui prouvait qu'ils avaient été enterrés »,

Il fallut attendre 1851 pour avoir d'autres indications archéologiques. Un certain D^r Domer avait visité l'île en 1848 et W. Brodie publia un rapport sur son expédition (7). Domer avait à grande peine atteint l'un des sites présentant des pétroglyphes. Seurat (7), publia en 1904 un croquis assez infidèle de 13 de ces dessins anciens d'après un relevé fait par les Pitcairniens eux-mêmes et transmis par Miss Rosalind Young.

Enfin Mrs Routledge à qui l'archéologie du Pacifique austral doit tant de reconnaissance, visita Pitcairn le 27 août 1915. Elle dressa un inventaire des monuments disparus et fit faire un relevé des pétroglyphes. Malheureusement, sauf les quelques notes qui figurent dans le récit de son voyage, rien de cet inventaire et de ces relevés n'a été publié (8). Elle rapporta cependant environ quatre vingt pierres taillées qui sont déposées au British Museum, dont l'étude par les soins du grand savant qu'est Henry Balfour est annoncée (16).

Le navire-école belge *Mercator* ayant quitté l'île de Pâques le 3 janvier 1935, se trouvait le 10 à l'aube en face de Pitcairn. La mission franco-belge composée de M. Alfred Métraux, du D^r Drapkin et de l'auteur de ces lignes débarqua vers 9 heures du matin. Ils étaient accompagnés du médecin du bord, D^r Zaslowsky qui allait en collaboration avec le D^r Drapkin, réunir dans Pitcairn d'importantes collections d'histoire naturelle. Le cinéaste Johnny Fernhout et son aide l'aspirant Wang s'étaient joints également à l'expédition.

Ses membres restèrent deux jours à terre où ils furent l'objet des attentions les plus aimables de la part de la population. J'exprime ici au nom de la mission notre reconnaissance à nos hôtes et à nos guides : M. Christian, chief magistrate, M. Norris Young et sa femme Mary Ann, M. Burley Warren et sa femme Helena, M. Roy P. Clark, Mrs Mc Coy, etc.

MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES.

I. — Les Sanctuaires.

Description.

De ces sanctuaires dont nous avons vu plus haut la seule description

antérieure au XX^{me} siècle, plus rien ou presque ne subsiste. Nous avons visité les sites N° 1 et N° 2 mais le temps nous a manqué pour visiter le site N° 3. Pas une pierre n'est restée sur place au site N° 1 qui est adjacent aux premières maisons d'Adamstown. D'après les habitants il s'y trouvait encore de nombreuses pierres il y a une cinquantaine d'années. M. Norris Young nous a avoué avoir participé à la destruction définitive du « marae » dont les pierres que Moerenhout avait déjà vues en grand désordre, furent précipitées vers la mer. L'opération est facile car le sanctuaire occupait le sommet d'une falaise à pic qui, haute de deux cents mètres environ commande la baie de la Bounty.

D'après les habitants il en fût de même du site N° 3 qui surmontait également une falaise. Aucune trace n'en subsisterait.

Nous avons visité également le site N° 2. Il est à l'intérieur dans une région où la terre est grasse et fertile. On y cultive aujourd'hui l'ananas, le maïs et la canne à sucre. Des morceaux de pierre volcanique de la grosseur d'un poing couvrent l'aire que l'on attribue au sanctuaire. Ces fragments de roche sont éparés dans une herbe épaisse et longue, rien ne peut se discerner du plan primitif. (Pl. I-A).

Je n'ai pu obtenir des habitants aucun renseignement précis sur l'aspect des monuments anciens sinon sur le nombre des statues qui les décoraient (voir plus loin). M^{me} Routledge a au contraire obtenu une description fort complète qui s'éloigne du reste de celle que Moerenhout a recueillie de personnes qui avaient été en contact direct avec les témoins oculaires (8, p. 313). D'après le témoignage de M^{me} Routledge, le sanctuaire se composait d'une banquette ou levée de terre, dont la hauteur était d'environ quatre mètres.

La face qui s'élevait immédiatement au bord de la falaise qui domine Bounty bay était verticale. Celle du côté de l'intérieur s'étendait en un plan incliné, d'une douzaine de mètres de large de son point le plus élevé à la ligne où il se confondait avec le sol. Les deux plans, l'incliné comme le vertical étaient pavés ou mieux, renforcés par de gros galets marins recueillis au pied des falaises où ils abondent, sans cesse remués et roulés par le flot.

La levée de terre elle-même se couronnait d'une surface horizontale longue et étroite. Selon les informateurs de Mrs Routledge trois, selon les nôtres deux statues s'y élevaient, la face tournée vers l'intérieur des terres. Ces statues si on en juge par celle, incomplète, que nous avons vue et qui sera décrite plus loin, avaient environ un mètre de haut. Il est juste d'ajouter que Mrs Routledge a eu le temps de vérifier les renseignements qui lui étaient donnés par des fouilles superficielles. Celles-ci confirmèrent ce que l'on vient de lire. J'ajouterai que d'après l'espace assez restreint que pouvait occuper le sanctuaire, espace qui est resté plan aujourd'hui bien que

recouvert en partie par la végétation, on peut déduire que sa longueur totale ne pouvait pas dépasser une quinzaine de mètres. Comme on le voit, la description basée en ordre principal sur les constatations de Mrs Routledge s'éloigne de celle recueillie par Moerenhout en 1829. Cette dernière, étant donnée l'orientation qu'indique Moerenhout ne peut s'appliquer qu'au site N° 1, celui-là même qui a été étudié à fond par Mrs Routledge. J'y trouve de nombreuses invraisemblances (voir plus haut). 1) Étendue considérable : On vient de voir que l'espace où le sanctuaire s'élevait était restreint ; 2) Statue de trois mètres de haut : Moerenhout qui a certainement vu la même statue que celle que j'ai retrouvée a cru qu'elle était coupée à la hauteur du ventre et que le bas du corps avait été supprimé (voir plus loin : les statues). D'où ces mesures qui ne répondent en rien à la réalité. 3) Des plates-formes en pierres etc. ; l'expression est vague et il se peut que « une plate-forme » ait pris sous la plume de Moerenhout, parfois assez romantique, un pluriel de majesté... Reste la position des statues, placées d'après Moerenhout aux quatre coins du sanctuaire. Cela supposerait pour celui-ci un plan entièrement différent de celui conçu par Mrs Routledge ; mais je ne puis me défendre, étant donnée la méthode avec laquelle celle-là a travaillé d'ajouter plus de prix à son témoignage qu'à celui de Moerenhout bien qu'il date d'une époque beaucoup plus proche de celle de l'arrivée des mutins dans l'île.

Les renseignements recueillis sur les autres sanctuaires sont encore bien moins précis. Les voyageurs qui nous ont précédés se sont bornés à signaler leur existence.

Nous fûmes conduits à l'emplacement qui porte le N° 2 sur la carte. Les habitants actuels n'ont pas la moindre idée de son aspect mais ils sont très catégoriques sur le fait qu'il ne possédait pas de statue. Les pierres que nous avons retrouvées sous les herbes (Pl. I-A) seraient les éclats des blocs entrés dans sa structure et qui auraient été brisés par les Pitcairniens actuels. Sur ce fait déjà signalé les gens d'aujourd'hui sont d'accord.

D'après l'espace couvert par les débris, le développement du second sanctuaire ne devait pas être supérieur à celui du N° 1.

Quant au N° 3, nous savons seulement qu'il dominait le second point de l'île ou l'atterrissage était possible ; d'après M. Norris Young, corroboré par Mrs Mc Coy, ce sanctuaire était orné d'une statue qui a disparu avec tous les vestiges de la construction.

Comparaison.

Comme Mrs Routledge l'a signalé (8) le sanctuaire N° 1 tel qu'elle le décrit rappelle le type des grands sanctuaires (AHU) de l'île de Pâques. Même banquettes ou terrasses surélevées dressant du côté de la mer une muraille verticale. Au sommet de cette muraille se rangent les statues, la

face tournée vers la terre. Un plan incliné se développe le long de cette banquette et une esplanade vide s'étend depuis le pied de la pente. Il n'existe pas de rochers facilement transportables sur le plateau pitcairien. Aussi la masse principale du sanctuaire était-elle constituée par une levée de terre consolidée au moyen des gros galets des plages. Ceux-ci pouvaient être apportés du bord de la mer sans trop de peine. Le plan est bien pascuan mais exécuté avec des matériaux différents qui ont rendu la destruction des sanctuaires pitcairiens beaucoup plus facile que ne le serait celle d'un ahu de l'île de Pâques.

Notons en passant que la levée de terre servant à former le corps d'un monument n'est pas un fait isolé en Polynésie. Les LANGIS de Tonga sont décrits par Mc Kern (9) comme des tumuli soutenus par des pierres placées sur champs formant parfois des murailles concentriques ou même les marches d'une véritable pyramide. Celles-ci se trouvent également à Tahiti après le 12^{me} siècle de notre ère (10).

Je rappellerai encore que la ressemblance constatée entre le sanctuaire de Pitcairn et l'ahu pascuan se retrouve également avec les marae du type le plus primitif dans les îles Tuamotus (11). Cette analogie qui ne m'apparaît du reste que comme partielle sera examinée de façon approfondie dans les études que je prépare en contribution à l'archéologie pascuane.

Le sanctuaire pitcairien contenait-il comme à l'île de Pâques des chambres sépulcrales ? Le témoignage recueilli par Moerenhout semble le prouver ainsi que les nombreux squelettes retrouvés aux alentours après la mise à sac des constructions. Il semble également que certains objets précieux étaient placés auprès des morts. Moerenhout qui gagnait sa vie à pratiquer la pêche des perles et de la nacre savait mieux que personne que la coquille signalée comme accompagnant un mort était un trésor apporté sans doute de l'île d'où sont venus les premiers habitants de Pitcairn.

Une esplanade qui servaient aux cérémonies et plus particulièrement aux danses qui en sont inséparables s'étendait devant le sanctuaire N° 1. On en voit encore le départ et une partie de la surface aplanie. Le reste qui touche au chemin qui est l'entrée d'Adamstown est recouvert par la végétation.

Mais le sanctuaire tel que le décrit Moerenhout au lieu de rappeler les ahus pascuans aurait plutôt ressemblé à des parties des sanctuaires des Marquises où des statues font corps avec les constructions de pierres (12).

II. — Les Statues.

Description.

Des trois (ou quatre) statues qui existaient dans l'île au moment de sa colonisation par l'équipage de la Bounty, il n'en subsiste plus qu'une, mutilée. Elle provient du site N° 1 où elle fut fort probablement aperçue par Moerenhout. Elle a été ramassée par M. Norris

Young au pied de la falaise de la baie de la Bounty où elle avait été précipitée lors de la destruction définitive et complète du sanctuaire. La dernière statue de Pitcairn sert de pierre de soutien pour le plancher de la verandah des Young. Il fallut une heure de travail pour la retirer et que je puisse la voir, la photographier et la mesurer. J'essayai naturellement de pouvoir joindre cette pièce rarissime aux trophées que le *Mercator* rapportait de l'île de Pâques. Mais rien ne put venir à bout de l'attachement que portait M. Norris Young à sa statue, pas même la promesse de la remettre en son nom au British Museum. Les Pitcairniens accusaient du reste, en souriant (mais plaisantaient-ils vraiment ?) M. Norris Young d'être un peu idolâtre.

La statue est privée de la face antérieure de la tête. Sa hauteur est de 76 cm. ; sa largeur, à la hauteur des mains de 34 cm. ; son épaisseur au même endroit, de 30 cm., la matière, un tuf volcanique d'un grande dureté, de couleur ocre foncé.

Les jambes n'ont jamais existé, ce n'est qu'un buste coupé à la hauteur du bas-ventre. Le tronc est cylindrique avec, en dessous de la cassure du visage l'indication de l'amorce d'un cou très large et très court. La seule partie sculptée est les mains étalées sur le haut du ventre avec les doigts opposés mais sans se toucher. Les mains sont larges et grossièrement taillées avec une recherche de l'exactitude du détail dans les doigts ronds et épais. Les avant-bras sont à peine esquissés. La face par laquelle la statue reposait sur la banquette est oblique. Pour tenir en place elle devait être soutenue par des cales de pierre.

Rien n'indique le sexe de cette statue et aucune trace de mutilation en dehors de celle du visage ne peut se remarquer. Mais j'ai noté la tradition que m'ont rapportée deux indicateurs (Mrs Mc Coy et M. Norris Young) d'après laquelle les deux statues du sanctuaire N° 1 auraient été de sexe différent.

Comparaison

Il est difficile de juger du style propre à la statuaire pitcairnienne par une statue unique à laquelle manque même le visage et une partie de la tête et dont le tronc se réduit à un cylindre grossier.

Mais les mains étalées sur le ventre de chaque côté d'un nombril inexistant sont posées comme les belles mains aux doigts longs des statues pascuanes, comme les moignons des images de Raivavae (Iles Australes), comme les pattes courtes en fourchettes des tikis marquisans. C'est la pose classique de la statuaire polynésienne de pierre (*).

Il est à noter encore que la statue pitcairnienne n'est qu'un grand buste coupé exactement comme les statues de l'île de Pâques.

(*) Cette pose n'est peut-être que le fait de l'inexpérience des sculpteurs qui n'arrivaient pas à dégager les bras du bloc.

Les doigts dont j'ai souligné plus haut la lourdeur sont de plus disproportionnés. Leur auteur inexpérimenté n'a pas réussi dans sa tentative d'imiter la nature. Le musée missionnaire du Latran possède une statuette en basalte (N° 3450) inédite dont les mains sont traitées de la même manière, à la fois pénible et patiente, bien que l'ensemble de la figure soit d'un faire beaucoup plus achevé. Malheureusement l'origine indiquée par ses donateurs, les Pères Maristes, « Iles Fiji », semble peu vraisemblable.

Quoiqu'il en soit, la statue de Pitcairn, bien que fragmentaire peut être rattachée à ce qui nous est connu de la statuaire en pierre des îles que peuplèrent les Polynésiens.

III. Les Pétroglyphes.

Nous avons trouvé trente dessins sur roche partagés en deux sites, l'un de vingt-deux, l'autre de huit sujets différents.

Le groupe le plus important décore le bas d'une falaise verticale de 200 mètres environ de hauteur au lieu dit « The Rope » ; c'est le site N° 4 de la carte. Le second orne le fond d'un abri sous roche en face du Roc de St.-Paul. Il est séparé de la baie de la Bounty par l'épaisseur de la montagne qui la borne vers le Sud-Ouest ; c'est le site N° 5 de la carte.

L'un et l'autre site sont d'un accès assez difficile. Pour arriver au premier, il faut descendre deux cents mètres de falaise à peu près verticale. Celle-ci est percée régulièrement de trous artificiels suffisamment larges pour le pied. Le chemin qui conduit à l'autre suit sur plus de cent mètres une étroite corniche large d'une vingtaine de centimètres au dessous de laquelle la mer se brise à trente mètres en contre-bas. Ces inconvénients expliquent peut-être que nous ayons été les premiers à effectuer un relevé systématique des pétroglyphes de Pitcairn. Il est à noter cependant qu'une fois rendu sur place on a tout l'espace voulu pour travailler à l'aise.

Les petites excavations pratiquées dans la roche et à l'aide desquelles on a accès au site N° 4 nous ont semblé d'un travail ancien, dû probablement aux auteurs des pétroglyphes.

La plage de The Rope se prête en effet mieux que la baie de la Bounty à l'atterrissage des embarcations indigènes. L'arène a plus de cent mètres de longueur sur une profondeur de vingt et la violence de la mer y est peu sensible. La barre qui est forte le semble moins que celle de l'endroit où nous avons débarqué et le sable qui descend de plusieurs mètres sous les eaux permet d'échouer les barques sans trop de danger. On peut supposer que c'était sur la plage de The Rope, un peu en retrait que s'élevaient les abris des bateaux de pêche à l'époque de l'occupation polynésienne. La difficulté d'accès n'existe pas pour les agiles grimpeurs aux pieds nus et

prenants dont nous avons vu les descendants se jouer du danger des falaises de l'île de Pâques.

Les pétroglyphes représentent des hommes, des animaux, des objets usuels etc., groupés sans ordre. Ils sont gravés dans une roche de tuf volcanique jaunâtre qui se prête facilement à la taille. Les traits, sauf les exceptions notées ci-dessous, ont moins d'un centimètre de profondeur sur un centimètre et demi de largeur. Leur netteté est réduite par le fait que la roche se délite en surface au point d'être couverte d'une sorte de poudre assez adhérente qu'il faut essuyer pour retrouver le trait pur sur la roche. C'est cette poudre qui écrasée par le doigt apparaît en blanc sur les photographies et donne aux pétroglyphes l'aspect d'avoir été rehaussées à la chaux, comme nous le faisons d'ordinaire.

SITE N° 4 (7-10).

A. — Figurations humaines.

Description.

1) Fig. n° 3. — Représentation d'un être du sexe masculin. Il a les bras levés, le sexe pendant. La tête est un cercle où n'apparaissent que les yeux et la bouche en creux de 3 cm. de profondeur.

La figure est en relief, dégagée de la surface de la falaise par des creux, indiqués en noir sur le dessin, profonds de 5 cm. environ.

Seurat a donné (7) un petit croquis peu exact de cette figure, incomplet de la représentation du sexe. Hauteur 90 cm. Largeur 60 cm.

2) Fig. n° 4. — Représentation de deux êtres accroupis l'un à côté de l'autre et tenant les bras levés. Le premier à gauche porte l'indication d'un sexe masculin pendant. Le second ne porte qu'un trait oblique qui est peut-être le début d'une indication semblable. La tête du premier est présentée de face. Elle est circulaire et entièrement vide.

Le second, dont la tête est quadrangulaire (les deux pointes représentent peut-être les oreilles...) tient l'une de ses mains en contact avec le sommet de son crâne. Hauteur du groupe, 80 cm. sur 110 cm. de largeur.

3) Fig. n° 5. — Représentation d'un être au corps allongé, sans jambes, portant deux bras diversement ondulants. La tête est circulaire avec un seul œil, évidé dans la surface du visage.

La hauteur de ce personnage est de 80 cm. sur une largeur de 40 d'une extrémité d'un bras à l'autre.

4) Fig. n° 6. — Buste sans bras porté sur deux jambes courtes. La tête quadrangulaire, dont les deux yeux et le nez sont indiqués correspond en surface à celle couverte par la partie du tronc qui a été représentée. La hauteur de la figure est de 80 cm. sur une largeur de 38 cm.

Seurat (7) a représenté une partie de ce pétroglyphe, les deux traits creusés à angles droits qui forment les côtés du personnage.

Le fait que cet auteur n'a pas représenté le sexe du pétroglyphe de la fig. 3 prouve évidemment que ses croquis ont été rapides et superficiels. Mais d'autre part l'étrangeté du personnage de la fig. 6 permet d'émettre quelques doute sur son caractère polynésien. Les traits figurés par Seurat pourraient très bien être le début d'un personnage aux bras levés du genre de ceux des fig. 3 et 4. Et l'on peut parfaitement imaginer un Pitcairien complétant l'esquisse et la transformant en ce personnage qui ressemble aux graffiti dont les polissons des pays civilisés décorent les murs et les palissades. D'autre part M. Norris Young, dans cette île où tout se sait m'a assuré qu'il avait toujours connu le pétroglyphe tel qu'il est reproduit ici. Et l'examen des traits qui, soi-disant, auraient complété l'esquisse reproduite par Seurat me les a montrés identiques en fermeté, en profondeur à ceux de la partie supposée primitive.

Quoi qu'il en soit, la fig. 6 conserve un caractère étrange et exceptionnel.

Comparaison.

Les figures humaines représentées dans les pétroglyphes de Pitcairn, au site n° 4 comme celle du site n° 5 avec l'exception de la fig. 6, discutée ci-dessus sont conformes aux représentations humaines que nous retrouvons dans l'aire insulaire occupée par les Polynésiens. Un simple examen des figures qui représentent des pétroglyphes et des dessins des Iles de la Société, des Marquises, des îles Hawaii et même des îles Chatham le prouve sans qu'il soit nécessaire de commenter les figures. Cette ressemblance a du reste été signalée déjà par Emory (10) bien qu'il ne disposât à ce moment que des médiocres croquis de Seurat (7). La parenté de style est indéniable, surtout avec les figures de Tahiti et de Hivaoa. La pose des personnages est souvent identique. Ceux de Pitcairn ont uniformément les bras fléchis aux coudes, les mains ouvertes dirigées vers le ciel.

B. — Figurations d'animaux.

Description.

1) Fig. n° 10. — Oiseau (Poule?) marchant, une aile a demi déployée partant du milieu du dos.

Hauteur 22 cm. Largeur 60 cm.

Seurat (7) en donne un croquis incomplet.

2) Fig. n° 11. — Oiseau (Poule?) marchant, la tête levée, une aile à demi déployée partant du milieu du dos.

Hauteur 40 cm. Largeur 40 cm.

Seurat (7) en donne un croquis inexact.

3) Fig. n° 12. — Oiseau (?) schématique. La tête porte le bec courbe

de certains oiseaux long courrier (albatros?). Les ailes, la queue divisée en deux parties sont indiquées par un simple trait.

Hauteur : 70 cm. Largeur (aux ailes) 38 cm.

4) Fig. n° 14 (13). — Quadrupède (chien ?) sculpté en creux, l'œil en relief. Le creux a 3 cm. de profondeur. Hauteur 25 cm. Largeur 25 cm. L'animal est présenté de profil, le museau pointu légèrement relevé. Les pattes serrées l'une contre l'autre, forment deux masses rectangulaires.

5) Fig. n° 13. — Animal (Porc ?) au corps boudiné, où se distingue imparfaitement, vers la gauche une tête au museau plus ou moins rectangulaire, vers la droite, un arrière train pointu dirigé vers le bas. Trois pattes (3) en tiges d'allumettes soutiennent cette masse.

Hauteur : 40 cm. Largeur : 60 cm.

Seurat (7) en donne un croquis inexact.

Comparaison.

Sans qu'aucun des pétroglyphes que j'y ai relevés ne rappelle exactement telle ou telle des figures d'animaux de Pitcairn, c'est dans l'île de Pâques, que nous pouvons seulement, à ma connaissance, retrouver des dessins polynésiens traités avec le même souci de réalisme (11). A cet égard l'oiseau en marche de la fig. 11 est caractéristique. Le mouvement des pattes pesantes, l'allongement du cou de la poule qui cherche à s'éloigner aussi vite que possible, sont rendues aussi bien que le permettait un métier de dessinateur enfantin.

C. — Figurations Objets.

Description.

1) Fig. n° 14 (8). — Burin (?) de pierre. On remarque la pointe basse fortement aiguisée.

Hauteur 50 cm. Largeur 10 cm.

Seurat (7) l'a représentée imparfaitement.

2) Fig. n° 17 (23). — Embarcation (?) La partie centrale est la barque elle-même. Les trois traits en dessous seraient l'amorce de l'indication du balancier, rabattu sur le plan vertical (?). Aux deux extrémités, des triangles presque isocèles posés la pointe en bas représenteraient des filets de pêche (?).

Hauteur 40 cm. Largeur 200 cm.

Seurat (7) qui qualifie ce pétroglyphe d'animal inconnu, en donne une représentation très inexacte.

Comparaison.

La Fig. n° 13 est à rapprocher de représentations analogues d'embarcations que nous avons découvertes à l'île de Pâques (11) près de la baie de La Pérouse. Mais s'il semble probable que nous nous trouvons en présence d'une embarcation, les interprétations concernant le balancier, les filets et autres accessoires nautiques qu'il m'a semblé reconnaître restent hypothétiques.

D. — Figurations de cercles et d'étoiles.*Description.*

1) Fig. n° 15. — Cercle presque régulier. Diamètre 10 cm.

2) Fig. n° 16. — Etoile à 5 branches gravées en creux (3 cm. de profondeur). Dimensions 60×60 cm.

3) Fig. n° 14 (12). — Etoile à 4 branches gravées en creux (3 cm. de profondeur). Dimensions 30×30 cm.

4) Fig. n° 14 (15). — Etoile à 4 branches enfermée dans un cercle. Diamètre : 20 cm.

5) Fig. n° 14 (16). — Etoile à 8 branches enfermée dans un cercle. L'étoile est gravée en creux. Diamètre : 60 cm.

6) Fig. n° 14 (18). — Etoile et cercle irréguliers. Dimensions : Hauteur : 40 cm. Largeur : 42 cm.

Seurat (7) a donné des quatre premiers un croquis trop régulier.

Comparaison.

On peut dire que l'étoile et le cercle, combinés ou séparés, se rencontrent dans les pétroglyphes de presque tous les pays du monde. Leur représentation est cependant rare en Polynésie. Les quelques 600 pétroglyphes relevés dans l'île de Pâques ne comportent ni cercles isolés ni étoiles.

E. — Figurations indéterminées.*Description.*

1) Fig. n° 14 (17). Hauteur et largeur 42 cm.

2) Fig. n° 14 (11). Hauteur 60 cm. Largeur 20 cm.

3) Fig. n° 17 (20). Hauteur et largeur : 60 cm. Le trait de cette figure est extrêmement fin et peu profond.

4) Fig. n° 17 (22) ressemble aux figurations de filets de pêche de la Fig. 13. Hauteur 20 cm. Largeur 30 cm.

Comparaison.

Tous les pétroglyphes du monde ne comportent que trop souvent des tracés dont la signification, s'ils en ont une nous échappent complètement.

Le site n° 5 est un abri sous roche (Pl. IV. A). Les pétroglyphes s'alignent sur la muraille verticale du fond à une distance du sol d'environ un mètre et demi. La roche blanchâtre dans laquelle ils sont gravés est assez tendre.

Les traits sont (sauf exceptions notées ci-dessous) nets, larges d'un centimètre et profonds d'autant.

La plage, semée de gros galets ronds, ne se prête pas à l'atterrissage des embarcations. Devant elle, la mer est semée d'écueils assiégés par le flot. A un mille environ le rocher de St-Paul sort de la mer.

A. — Figuration humaine.

1) Fig. n° 18. — Personnage privé de jambes, à la tête quadrangulaire, aux deux bras levés mais pliés au coude. Le dessin est tracé d'un double trait mince.

Hauteur 32 cm. Largeur 26 cm. (d'une extrémité d'un bras à l'autre).

Cette figure rappelle dans la facture le n° A de la Fig. 7 et relevé à Tahiti (10).

B. — Tracé géométrique.

Fig. 20. — Ce tracé quadrillé, termine vers la mer la série des pétroglyphes. Le dessin en est irrégulier mais très ferme. La profondeur des creux (figurés en noir) est de 2 cm. environ.

Hauteur 50 cm. dans la première partie, 26 cm. dans la seconde. La longueur totale est de 280 cm.

C. — Figurations indéterminées.

1) Fig. 19 (29). — Une masse oblongue aplatie au-dessus se surmonte d'une tige coupée de quatre traits, remontant de chaque côté de la tige. Les Pitcairniens (souvenirs bibliques) prétendent y voir un candélabre à 7 branches (qui en a neuf). J'y verrais plutôt la figuration, combien imparfaite, d'un navire européen (?) Le trait du dessin est extrêmement fin et se détache en blanc sur le fond gris de la roche. Hauteur 60 cm. Largeur de la base 22 cm.

2) Fig. 19 (30). Masse aplatie surmontée d'une tige coupée d'un trait horizontal portant une perpendiculaire à chaque bout.

Hauteur 40 cm. Largeur 60 cm.

3) Fig. 19 (26). Six traits convergents, deux par deux vers le haut. Traits minces.

Hauteur 28 cm. Largeur 20 cm.

D. — Jeux de la nature (?).

Fig. 19 (23). Hauteur 26 cm. Largeur 24 cm.

Fig. 19 (24). Hauteur 42 cm. Largeur 24 cm.

Discussion.

Quelle est là signification générale de ces pétroglyphes? Pouvons-nous en déterminer l'époque, ou de moins, est-il possible d'établir entre eux une chronologie?

Devant le manque complet de toute tradition antérieure à l'arrivée de la *Bounty*, nous en sommes réduits à quelques hypothèses nécessairement fragiles.

La fig. 3 par le soin donné à son exécution, est de loin la plus remarquable de toutes. Nous avons vu qu'elle est entièrement dans la tradition des pétroglyphes polynésiens, comme du reste la fig. 4 et la fig. 5. La fig. 6 est beaucoup moins nette.

Mais je verrais volontiers dans la figure 3, la première image qui aurait été tracée afin de consacrer une plage qui était peut être le point d'attache des pêcheurs. Suivant un processus constaté ailleurs un dessin en appelle d'autres. On imagine comme nous l'avons constaté en de nombreux endroits dans l'île de Pâques, que les pêcheurs polynésiens qui souvent restent inactifs dans l'attente du passage de certains poissons, ont charmé leurs loisirs en ajoutant d'autres dessins autour du premier. Ainsi ils tracèrent des figures humaines dans la tradition, quelques images d'animaux familiers, celle d'une barque, la silhouette simplifiée d'un oiseau de mer, puis de ces dessins étoilés que l'on trouve peut-on dire, sur tous les rochers, de tous les pays du monde. Les Polynésiens qui colonisèrent Pitcairn étaient servis par la pierre tendre qui se présentait à leur burin tant au *Rope* qu'à l'abri en face de *St.-Paul's Rock*. De plus cette roche blanchâtre offrait déjà naturellement des dépressions de forme étrange, qui, rappelant aux artistes des objets connus, n'attendaient plus que quelques corrections pour y ressembler tout à fait. C'est pourquoi j'ai tenu à reproduire les fig. 30 et 31 qui montrent ces dépressions singulières et qui probablement n'ont subi aucune correction.

Ainsi peut s'expliquer une figure comme celle qui porte le n° 6 dont le caractère est totalement étranger à première vue, aux conceptions plastiques de la Polynésie. De même la fig. 14 (11) dont la signification nous échappe entièrement. Ne serait-elle pas une tentative avortée d'interpréter une dépression fournie par la nature?

On pourrait il est vrai, comme je le suggérais plus haut, être tenté d'expliquer les bizarreries de certains pétroglyphes pitcairniens en les attribuant aux mutins de la *Bounty* ou à leurs descendants.

Outre qu'il n'existe aucune tradition à Pitcairn qui vienne à l'appui d'une telle supposition, il faut bien se dire que l'exécution d'un dessin assez grand, d'un trait large et sûr, dans une roche même relativement tendre est assez éloignée des possibilités techniques d'un blanc non exercé. Et même si un matelot anglais avait été capable (et avait possédé les outils

nécessaires) de graver des dessins dans la pierre, peut-on admettre qu'il ait résisté à l'impulsion de graver aussi son nom, où tout au moins ses initiales (*) avant même de dessiner une poule ou un chien ?

Je serais moins certain de l'origine des dessins au trait fin, dont le sens nous laisse perplexes (Figs. 23, 27, 28). N'importe quel couteau de poche, et la plus médiocre connaissance des arts du dessin permettraient de les tracer sur la roche tendre.

IV. — Matériel lithique.

Je me réserve d'étudier plus tard les pièces recueillies par la mission, qui sont aux Musées d'Art et d'Histoire de Bruxelles ainsi que les pièces faisant partie de la même série et qui sont au Musée d'Ethnographie du Trocadéro de Paris. Une quantité considérable de pierres d'herminette, de pilons, des ciseaux etc. en basalte tantôt gris-vert, tantôt noir ont été trouvés dans le sol du plateau habité de Pitcairn. Les collections de matériel lithique pitcairnien les plus importantes sont celles du British Museum, du Pitt-Rivers Museum à Oxford (16). La ressemblance de ce matériel avec celui recueilli aux Hawaii a été signalée par Emory (16). Je mentionnerai encore à Pitcairn, un pilon de type tahitien qui est la propriété de la famille Young. Ils prétendent que cet objet indispensable à toute ménagère polynésienne a été apporté de Tahiti, par leur aieule, la Tahitienne enlevée par le miship Young. Il fut naturellement impossible d'obtenir de Miss Florence Young qu'elle se séparât de ce souvenir de famille...

CONCLUSIONS.

Si nous récapitulons descriptions et comparaisons des différents monuments de Pitcairn, qu'il s'agisse des sanctuaires et des statues qui en étaient le complément, des pétroglyphes, du matériel lithique, il apparaît (et tous les auteurs sont d'accord sur le fait) que ces monuments ont un caractère indiscutablement polynésien. Mais les ressemblances qui ressortent des comparaisons ne concentrent en aucune façon les recherches de l'origine des Pitcairniens primitifs vers telle ou telle île peuplée par les Polynésiens. Les sanctuaires feraient hésiter entre l'île de Pâques et les Marquises suivant qu'on admet la description de Moerenhout ou celle de Mrs. Routledge. Les statues et les pétroglyphes se rattachent à trop de types connus et d'origine trop éloignées pour nous fournir la moindre précision. Le matériel lithique ressemble à celui des îles Hawaii mais aussi à celui retrouvé à Tahiti. Tout cela ne permet d'échafauder aucune hypothèse plus ou moins satisfaisante.

(*) Combien de matelots de passage à l'île de Pâques ont profité du peu de dureté de la brèche du Ranō Raraku, pour graver leurs noms de vandales sur les grandes statues, parfois en plein milieu de leur visage ?

Un texte inédit va cependant nous servir de guide :

Il existe à la bibliothèque de la maison-mère de la Congrégation des Sacrés Cœurs et de l'Adoration à Braine-le-Comte (Belgique) là même où sont déposés quelques uns des documents de l'île de Pâques parmi les plus précieux qui existent, un manuscrit sans prix pour l'ethnologie du Pacifique. C'est le gros cahier contenant les notes sur l'ethnographie de Mangaréva recueillies par le Père Honoré Laval qui fut l'apôtre des Gambier. Notons que ce manuscrit sera bientôt publié par les soins de mon collègue Alfred Métraux au Bishop Museum de Honolulu.

Le Père Laval raconte le fait suivant d'après les traditions mangaréviennes.

« Le roi TARATAHI, époux de TOEREAPAKOHA et père d'ANUA se retire un jour à MATAKI TE RANGI laissant ANUA régner à sa place à Mangaréva.

ANUA a un fils qui part à la recherche de son grand-père. Ce fils se nomme TE AGIAGI.

MATAKI TE RANGI lui apparaît comme une île haute dont l'accès est difficile. Te AGIAGI retrouve son grand-père mort dans un ruisseau nommé RAPA NUI.

TE AGIAGI avant de retourner à Mangaréva plante l'arbre à pain dans l'île en récitant les KO appropriés en l'honneur du dieu TU qui donne la nourriture.

Mais le roi ATUA partage ensuite MATAKITE RANGI entre ses deux fils favoris : La partie nommée PUNIGA est donnée à RUA KAI TANGATA. La partie appelée MAROKURA est le lot de RUA TOGA. TE AGIAGI n'a rien pour sa part. KAI RANGI serait un autre nom de MATAKI TE RANGI. »

Le père Laval ne sait si Matakite Rangi désigne l'île de Pâques ou Pitcairn, les deux seules îles hautes qui se trouvent dans un voisinage, tout relatif, de Mangaréva.

Outre que Pitcairn est de loin la plus voisine il me semble que plusieurs des éléments fournis par la tradition mangaréviennne la désignent assez clairement :

Pitcairn est difficile d'accès même pour les barques indigènes et surtout lorsque ses occupants ne connaissent par les aîtres. Ce n'est pas le cas pour l'île de Pâques qui possède plusieurs plages excellentes pour l'atterrissage des embarcations polynésiennes (ANAKENA-HANGA O ONU VAIHU — voir II).

Pitcairn contient deux ruisseaux, l'île de Pâques est sans eaux courantes.

Cependant le ruisseau où Te Agiagi trouve le corps de son grand-père

se nomme RAPA NUI précisément l'un des noms que l'on donne à l'île de Pâques faute de connaître son nom ancien. Mais ce nom, la Grande Rapa, n'a été donné (est-il nécessaire de le rappeler?) que dans la seconde moitié du 19^{me} siècle par des matelots tahitiens qui trouvèrent une ressemblance entre l'île de Pâques vu du large et l'île de Rapa (Rapa iti, petite Rapa), la plus méridionale des îles Australes.

Pitcairn produit l'arbre à pain. Le climat de l'île de Pâques en interdit la culture.

Pitcairn a 6 km. carrés de superficie, l'île de Pâques en a 179. Sans doute le premier chiffre est-il plus compatible avec un partage entre deux fils de roi seulement.

Enfin les noms donnés par les Mangaréviens à leur colonie désignent Pitcairn non moins clairement.

MATAKI TE RANGI ouvert (sur) le ciel. KAI RANGI, mange ciel.

C'est en quelque sorte la peinture de l'aspect de Pitcairn tel qu'il se révèle aux marins qui, comme les Mangaréviens, arrivent du Nord.

Deux pointes dressées de chaque côté d'un plateau et encadrant le ciel... Deux mâchoires se refermant sur le ciel... Il est assez dans les habitudes des Polynésiens de découvrir les caractéristiques des hommes comme des choses et de leur donner des noms appropriés à ces traits.

Il me semble que les divers éléments recueillis par le Père Laval désignent assez clairement Pitcairn comme ayant été peuplée par les Mangaréviens. Toujours d'après le Père Laval, l'événement se place il y a environ quatre cents ans.

Nul doute que lorsque seront publiés les résultats des travaux accomplis récemment dans les Gambier par les ethnologues du Bishop Museum, nous ne puissions par comparaison arriver à une compréhension plus exacte et plus profonde des monuments de Pitcairn dont j'offre ici le relevé et propose quelques explications.

BIBLIOGRAPHIE.

N. B. Les ouvrages sont indiqués dans l'ordre des citations.

1. — HENRI LAVACHERY : *Nation Belge* du 12 mars et *Petit Parisien* du 5 mai 1935. *Compte rendu de l'escale du navire-école belge « Mercator » à Pitcairn.*

2. — J. HAWKESWORTH, Docteur en droit : *Relation des Voyages* entrepris par ordre de Sa Majesté britannique, actuellement régnante ; pour faire des découvertes dans l'hémisphère méridional etc., traduite de l'anglais à Paris, chez Saillant et Nyon et Panckoucke, 1774.

3. — CHARLES NORDHOFF and JAMES NORMAN HALL : *Mutiny on the Bounty*. Boston, Little, Brown & Cy. 1934.
 4. — CHARLES NORDHOFF and JAMES NORMAN HALL : *Men against the Sea*. Boston, Little, Brown & Cy. 1934.
 5. — CHARLES NORDHOFF and JAMES NORMAN HALL : *Pitcairn's Island*. Boston, Little, Brown & Cy. 1934.
 6. — J. A. MOERENHOUT : *Voyages aux Iles du Grand Ocean*. Deux Tomes. Paris, Arthus Bertrand. 1837.
 7. — L. G. SEURAT : *Sur les anciens habitants de l'île Pitcairn* : dans *L'Anthropologie*, vol. 15, pp. 369-371 ; Paris 1904.
 8. — MRS SCORESBY ROUTLEDGE : *The Mystery of Easter Island*, pp. 305-315. London, Sifton Praed w. d. (1919).
 9. — W. C. Mc KERN : *Archaeology of Tonga*. Bernice P. Bishop Museum Bull. 60. Honolulu, 1929.
 10. — KENNETH P. EMORY : *Stone Remains in the Society Islands*. Bernice P. Bishop Museum Bull. 116. Honolulu 1933.
 11. — HENRI LAVACHERY : *Ile de Pâques*. Paris, Grasset 1935.
- N. B. Je ne cite ici ce récit de voyage fait dans un but de vulgarisation que faute de pouvoir déjà donner des indications bibliographiques précises sur l'étude en préparation qui donnera le relevé complet, et critique de quelques six cents pétroglyphes que j'ai recueillis à l'île de Pâques.
12. — RALPH LINTON : *Archaeology of the Marquesas Islands*. Bernice P. Bishop Museum Bull. 23.
 13. — WENDELL CLARK FENNETT : *Archaeology of Kauai*. Bernice P. Bishop Museum Bull. 80.
 14. — KENNETH P. EMORY : *The Island of Lanai*. Bernice P. Bishop Museum Bull. 12. Honolulu 1924.
 15. — J. GILBERT Mc ALLISTER : *Archaeology of Oahu*. Bernice P. Bishop Museum Bull. 104. Honolulu 1933.
 16. — KENNETH P. EMORY : *Stone Implements of Pitcairn Island*, dans *Journal of the Polynesian Society* N° 146. June 1928 New Plymouth (N. Z.°).
 17. — R. P. HONORÉ LAVAL : *Ethnologie de Mangaréva*. Manuscrit inédit de la bibliothèque de la Congrégation des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration (Picpus). Maison-Mère à Braine-le-Comte (Belgique).
-